

**AIDES DE LA METROPOLE NICE
COTE D'AZUR
COMITE DOYEN JEAN LEPINE**

OBJECTIFS (En vertu de la délibération n°17.3 du Bureau métropolitain du 5 décembre 2025.)
)

Afin de soutenir des actions visant à favoriser le rayonnement intellectuel, scientifique et culturel du territoire métropolitain, la Métropole Nice Côte d'Azur lance un appel à candidatures pour l'attribution d'aides financières. Toutes les disciplines enseignées à l'université sont concernées : Droit et Sciences Economiques, Lettres et Sciences Humaines, Art, Musique, Médecine et Sciences.

CRITERES D'ATTRIBUTION DES AIDES

Les aides seront attribuées à des projets visant à :

- organiser des réunions (colloques, séminaires, congrès) sur le territoire métropolitain, **de portée internationale** .
- réaliser toute action susceptible de développer **le patrimoine culturel métropolitain**.

Fin de dépôt de candidature le 15 juin 2026

DEMANDEUR

Nom

Prénom

Qualité/Profession

Institut – Centre – Laboratoire :

Autre

Sigle

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone bureau

Téléphone cellulaire

Télécopie

Courriel

CATEGORIE CONCERNEE	
☐ DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUE	☐ MEDECINE
☐ LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES	☐ SCIENCES
PRESENTATION DU PROJET	
Libellé du projet	
Résumé du projet	
MONTANTS DU PROJET	
Montant total de l'opération	
Montant de la subvention sollicitée	
Détail de la subvention faisant apparaître éventuellement des cofinancements	
PORTEE DU PROJET	
Lieu de la manifestation	
Date de réalisation	
Nombre de participants	
Nombre d'intervenants	
Manifestation récurrente	☐ OUI ☐ NON Si OUI : joindre un compte rendu de la manifestation précédente en indiquant les retombées et le nombre de participants.

DATE :	SIGNATURE :

--	--

AVIS DU DIRECTEUR DE LABORATOIRE :

--

VISA DU REPRESENTANT LEGAL :

--

PIECES A FOURNIR***Pièces à joindre (rédaction en Français):**

- **Fiche de renseignements complétée (C.V, résumés d'activités et de réalisation, programme, etc...)**
- **Note (situation et intérêt du projet, résultats attendus)**
- **Budget prévisionnel détaillé de la manifestation ou du projet**
- **Liste des publications dont le demandeur a été auteur ou co-auteur**
- **Relevé d'identité bancaire**

Le secrétariat du Comité Doyen Jean Lépine se réserve le droit de solliciter toutes les précisions utiles à la compréhension du dossier et à son étude par le Comité

Pour tout renseignement s'adresser à :
Métropole Nice Côte d'Azur
5 rue de l'Hôtel de Ville
Direction enseignement supérieur, recherche et formation
06364 NICE Cedex 4
candidature.esr@nicedazur.org

**Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique nécessaires à l'exécution d'une mission d'intérêt public mis en œuvre par la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la Métropole Nice Côte d'Azur.*

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées à ce titre conformément à l'article 6.1 (e) et (c) du RGPD

Les données enregistrées sont réservées à l'usage du personnel habilité de la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la métropole Nice Côte d'Azur aux seules fins définies ci-avant et sont conservées deux ans dans ce cadre.

Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et

demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la Métropole Nice Côte d'Azur à l'adresse mail candidature.esr@nicedazedur.org.

Vous pouvez adresser une réclamation -en ligne ou par voie postale- auprès de la CNIL si vous estimez -après avoir contacté la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la Métropole Nice Côte d'Azur, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.